

15/06/2019

ARGENTONNAY

« Il aura une tombe décente »

Le Souvenir français va permettre à N'zi Kouakou, soldat ivoirien mort pour la France le 4 juillet 1940 dans la commune, d'avoir une tombe décente.



Stéphanie Savarit, directrice de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre des Deux-Sèvres, Corinne Delage, Jean-Paul Godet, maire d'Argentonay et le colonel Philippe Jaubert.

Etrange destin que celui de ce soldat ivoirien né vers 1917. Enrôlé dans le 5^e Bataillon des tirailleurs sénégalais, son régiment est vite défait par l'armée allemande. Talonné par les Allemands, il arrive à Argenton-Château avec un ami au nom de Kongro Kouami, et trouve refuge dans une cabane que Georges Jouffrault avait construite dans ses bois.

Dénoncé par un habitant le 4 juillet 1940, la cabane de Kouakou est encerclée par les soldats allemands qui le somment de se rendre. Il préfère se donner la mort à l'intérieur de son refuge. Le lendemain, il est déposé sans cercueil dans une fosse du cimetière de Sanzay. Il est déclaré « Mort pour la France » le 8 septembre 1954

par décision du ministère des Anciens Combattants.

Dans le cimetière, un monticule de terre et une croix de bois indiquent sa présence. Jean-Pierre de Quatre-mare, président du comité du Souvenir français de Bressuire, qui a succédé à André Girard, s'émeut de cette situation. En étroite collaboration avec le colonel Philippe Jaubert, délégué général du Souvenir français des Deux-Sèvres, des courriers sont envoyés, notamment à l'ambassade de la Côte d'Ivoire à Paris. En vain.

« Une tombe perpétuelle à la charge de l'Etat »

« Ce soldat est Mort pour la France et repose sur les lieux de sa mort, deux

critères qui lui permettent d'avoir une tombe perpétuelle à la charge de l'Etat. L'entretien ne revient donc pas au Souvenir français », a fait savoir Corinne Delage, responsable régionale de l'entretien et de la rénovation des sépultures militaires.

N'zi Kouakou aura donc une tombe délimitée, du gravier blanc en surface et une croix latine sur laquelle vont figurer son nom, la date de son décès, et l'inscription « Mort pour la France ». Il est également prévu une cérémonie à sa mémoire le 8 mai 2020. Mercredi dernier, à l'issue de cette rencontre, la délégation présente à la mairie d'Argentonay s'est rendue au cimetière de Sanzay.